

# LES inspirations **ÉCO** AFRIQUE

## Formation professionnelle

# Ce «knowledge» que le Maroc vend au sud du Sahara

### ZOOM

L'AFD double la mise pour le continent P. 21

### ANALYSE

La Banque mondiale renforce ses interventions P. 22

### LE MARCHÉ DE LA SEMAINE

Au Mali, c'est un nouveau départ P. 27

### VUE DU CAMEROUN

Les prix des hydrocarbures revus à la hausse P. 28

## Le sud-africain First National Bank au Ghana

Après plusieurs tentatives visant à acquérir 75% de Merchant Bank of Ghana mais en vain, le groupe sud-africain «First National Bank» a annoncé le 2 juillet, qu'il compte lancer sa propre entité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest et a à cet effet introduit une demande de licence auprès des autorités compétentes. Le management de la banque estime qu'il lui reviendra moins cher de lancer une nouvelle filiale plutôt que de se lancer dans une opération d'acquisition, qui peut s'avérer coûteuse. «Le Ghana est pour nous un terrain vierge. Nous partirons de zéro et nous allons construire une organisation à part entière, offrant des services de banque de détail et d'affaires», a déclaré Mike Vacy-Lyle, le directeur général de FNB Business. Il est à noter qu'en allant sur le terrain ghanéen, First National Bank y trouvera des concurrents directs, que sont Stanbic Bank Ghana, filiale de Standard Bank Group et Barclays Bank of Ghana.

## Le secteur financier africain en mal de réformes

Le rapport Country Policy and Institutions Assessment (CPIA), dans sa rubrique finance, attribue au continent africain, un score de seulement 2,9, qui est une performance du point de vue du document, en retrait en comparaison avec d'autres régions du monde. Malgré une progression de 25% de la population active, l'accès aux services financiers a été très faible en 2013. Cela dit, 85% des prêts

bancaires consentis en Afrique subsaharienne ne concernent que les populations de 8 pays et seulement une poignée d'entre eux ont développé des systèmes de financement basés sur d'autres produits que les banques (assurance, fonds de pension et marchés des capitaux). Notons que des pays comme le Kenya ont défié les pronostics en réalisant des emprunts internationaux à des taux allant de 6,5% à 7,5%.

## Sonatel, Onatel et Société Générale CI intègrent le MSCI WAEMU Index

Les opérateurs de télécommunication Sonatel (filiale sénégalaise du groupe français Orange), Onatel (filiale burkinabée du groupe Maroc Telecom) et la filiale en Côte d'Ivoire du groupe financier français Société Générale (Société Générale Côte d'Ivoire) seront les premières entreprises de l'indice spécifique (Standalone), érigé par Morgan Stanley Capital International pour le marché financier de l'UEMOA (MSCI WAEMU Index), attaché à l'indice Frontier Market. Il y a lieu de noter que pour faire partie de l'indice Frontier Market, la société de Bourse doit disposer d'au moins 2 entreprises présentant une capitalisation boursière globale supérieur à 630 millions de dollars et au moins 2 entreprises



## La première Bourse de matières premières pour l'Afrique de l'Est est lancée

La première Bourse de matières premières pour l'Afrique de l'Est, «East Africa Exchange» (EAX), a été officiellement lancée le 3 juillet à Kigali, au Rwanda. Établie par les sociétés d'investissement Heirs Holdings, Berggruen Holdings, 50 Ventures et la compagnie rwandaise d'investissement Ngali Holding, l'EAX vise notamment à accroître l'efficacité du marché régional et à permettre aux exploitants agricoles d'avoir des prix compétitifs pour leurs récoltes et un meilleur accès aux financements.

avec un flottant en Bourse de 49 millions de dollars.

## Les statuts du Fonds monétaire africain enfin adoptés

Les statuts du Fonds monétaire africain (FMA), une institution financière panafricaine dotée d'un capital initial de 22,64 milliards de dollars et ayant pour mission de promouvoir le développement économique du continent, viennent d'être

adopté au 23e sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Malabo. Le capital du fonds sera mobilisé auprès des États africains en fonction de plusieurs critères, dont notamment la taille de leurs économies et leurs réserves en devises. Aussi, un consensus a été trouvé lors du sommet pour qu'un poste d'administrateur permanent soit attribué à chaque pays participant à plus de 3,5% au capital du FMA. L'octroi d'un droit de veto aux gros contributeurs a été cependant rejeté.

## AGENDA



### 9<sup>e</sup> Forum sur le développement en Afrique (12-16 octobre 2014 à Marrakech)

Le 9<sup>e</sup> Forum sur le développement en Afrique sera placé sur le thème «Les modes de financement novateurs pour la transformation de l'Afrique». La rencontre se veut une plateforme de premier plan pour partager des connaissances clés et participer à plus de débats ciblés et approfondis sur les questions relatives aux mécanismes de financement novateurs.

### Conférence économique africaine 2014 (1<sup>er</sup>- 3 novembre à Abidjan)

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, c'est la capitale ivoirienne qui accueille la Conférence économique africaine, sur le thème «Savoir et innovation pour la transformation de l'Afrique». L'évènement offrira une voie unique aux chercheurs, décideurs et praticiens du développement de l'Afrique, et d'ailleurs, pour débattre des besoins en infrastructures immatérielles de l'Afrique et leur effet catalytique sur la transformation économique et la croissance inclusive.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SUR :

[www.leseco.ma](http://www.leseco.ma)

L'inspiration au quotidien

# L'AFD double la mise pour le continent

● 9,2 milliards d'euros : tel est le financement porté par le nouveau Cadre d'intervention régional 2014-2016 de l'agence en Afrique. Le continent reste la priorité de l'AFD. L'Hexagone se positionne en promoteur de la lutte contre la pauvreté et de la croissance durable pour sauver son statut de premier partenaire du développement du continent.

Qui a dit que l'aide au développement était en crise ? En France, en tout cas, en dépit d'une conjoncture morose, la main de l'AFD reste bien généreuse. L'organisme a rendu publiques, en milieu de semaine dernière, ses ambitions sur le continent africain, qui compte bien rester sa zone d'intervention prioritaire - l'Afrique ayant mobilisé près de la moitié des interventions de l'agence dans le monde - du moins à moyen terme. 9,2 milliards d'euros: tel est le montant que l'agence prévoit de consacrer au continent dans son nouveau Cadre d'intervention régional (CIR) 2014-2016. Ceci n'est qu'un début. La France s'est en effet fixé un objectif de 20 milliards d'euros à apporter aux économies africaines, aide au développement dans divers secteurs prioritaires sur les cinq prochaines années. Les objectifs de ce nouveau CIR sont quasiment restés les mêmes, l'Hexagone se positionnant en promoteur de la lutte contre la pauvreté et de la croissance économique durable dans le continent. Six domaines d'intervention prioritaires sont identifiés dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie. Le premier porte sur le «renforcement du capital humain». L'agence française compte focali-



● La promotion de l'habitat urbain durable est le second axe opérationnel de ce CIR.

ser «l'essentiel des ressources en subvention pour participer à l'amélioration de la santé maternelle et infantile et appuyer l'éducation de base, secondaire et la formation professionnelle». La promotion de l'habitat urbain durable est le second axe opérationnel de ce CIR. L'objectif ici est de maîtriser la croissance urbaine intense des grands pôles urbains et des villes secondaires au sud du Sahara, défi prioritaire dans un contexte de transition démographique à peine ébauchée. «L'AFD concentrera ses financements sur les initiatives locales, permettant de promouvoir et d'accompagner le développement de villes plus durables, accessibles, économiquement productives et

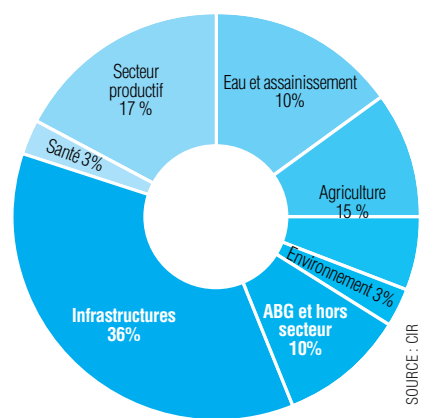
soutenables pour l'environnement local et global», indique-t-on dans un communiqué de presse.

## Environnement et entreprises

Le volet environnemental est évidemment inclus, et porte sur la gestion et la préservation des ressources naturelles. Les actions et projets financés par l'organisme français contribueront à «valoriser les écosystèmes et à partager équitablement les bénéfices de leur mise en valeur, et à intégrer l'enjeu de leur conservation et de leur gestion durable dans le dialogue institutionnel des politiques publiques sectorielles». D'autres niveaux d'intervention sont cités. Il s'agit notamment du «désenclavement des ter-

ritoires, des économies et des hommes», avec un accent mis sur les secteurs de l'énergie, notamment le financement des projets régionaux et de développement des énergies renouvelables (hydroélectricité, biomasse, photovoltaïque, etc.), et celui des transports (régionaux et internationaux). La sécurité alimentaire et le développement rural sont également au menu de cette nouvelle stratégie. L'agence compte, de fait, doubler la part des moyens financiers qu'elle souhaite consacrer à l'agriculture familiale et contractuelle et au développement rural (de 7 à 15% de ses octrois). Un total de 300 à 400 millions d'euros de prêts et de subventions devrait être débloqué chaque année. Enfin, le développement des entreprises créatrices d'emplois demeure une des priorités des interventions de l'agence en Afrique, ce en facilitant l'accès au financement aux entreprises africaines, en l'occurrence les PME.

## RÉPARTITION SECTORIELLE DES INTERVENTIONS DE L'AFD 2014-2016



## Attijariwafa bank

partenaire de votre dossier Afrique



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

## Financement

# La Banque mondiale renforce ses interventions

● 61 milliards de dollars: tel est le cumul des engagements du groupe de la Banque mondiale en 2014. Ce niveau d'engagement est en forte hausse par rapport à 2013. Retour sur le détail des opérations par instrument de financement.

L'institution financière internationale prouve bien le caractère stratégique du continent. 61 milliards de dollars: tel est le montant que devrait atteindre le cumul des interventions de la Banque mondiale dans le continent pour l'année en cours. Ce montant est en hausse par rapport aux 52,6 milliards de dollars engagés au cours de l'exercice 2013, dans un contexte marqué par la transition vers un nouveau modèle opérationnel.

## BIRD/IDA poursuit ses appuis

Le financement des infrastructures par le Groupe de la Banque mondiale est estimé à près de 24 milliards de dollars durant l'exercice 2014, soit près de 40% du total de ses engagements. En particulier, l'appui de la BIRD/IDA pour les infrastructures a progressé pour atteindre 19,4 milliards de dollars, soit 47% du total de ses engagements durant le même exercice. Au cours du dernier exercice, les engagements de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) – qui apporte des financements, fournit des produits de gestion des risques et d'autres services financiers aux pays – ont atteint 18,6 milliards de dollars contre 15,2 milliards de dollars lors de l'exercice 2013. Les engagements de l'Association internationale de développement (IDA), ainsi que le Fonds de la Banque mondiale pour les plus pauvres qui accorde des crédits assortis d'un



● Les engagements de la Banque mondiale sont appelés à se développer sur le continent.

faible taux d'intérêt et des dons à 79 des pays les plus pauvres de la planète, ont augmenté pour atteindre un niveau record de 22,2 milliards de dollars durant l'exercice 2014, alors qu'ils se situaient à 16,3 milliards de dollars pendant l'exercice précédent. L'exercice 2014 représentait la troisième année de mise en œuvre depuis la reconstitution des ressources d'IDA-16, et

65% supérieurs aux niveaux d'avant la crise, les engagements atteignant 16 milliards de plus que ceux de l'exercice 2007.

## L'IFC remet la main à la poche

Principale institution internationale de développement axée exclusivement sur le secteur privé, l'IFC a continué à apporter un appui solide aux entreprises africaines. Selon les données de la Banque mondiale, les investissements de l'IFC ont dépassé la barre des 22 milliards de dollars si l'on inclut les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs. Ce montant couvre plus de 17 milliards de dollars d'engagements pour son propre compte. Il comprend également plus de 5 milliards de dollars mobilisés auprès d'autres investisseurs. Ces investissements ont permis de financer près de 600 projets à travers le monde. L'IFC a maintenu son orientation stratégique

en faveur des pays et régions les plus pauvres. Ses investissements en faveur du développement du secteur privé dans les pays admis à bénéficier du concours de l'IDA ont atteint un niveau sans précédent - plus de 8 milliards de dollars en incluant les ressources mobilisées auprès d'autres investisseurs. Près de la moitié des projets de l'IFC concernent ces pays. Le financement par l'IFC des entreprises dans les zones fragiles et touchées par un conflit a atteint un montant record de près de 950 millions de dollars, y compris les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs. L'exercice 2014 s'est également avéré être une année faste en matière de services-conseil pour l'IFC, qui a réalisé près de deux tiers de ses opérations dans les pays IDA, dont près de 20% dans les zones fragiles et touchées par un conflit, et a atteint un niveau historique d'efficacité sur le plan du développement et de la satisfaction des clients.

## MIGA maintient le rythme

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), l'institution du Groupe de la Banque mondiale spécialisée dans l'assurance contre les risques politiques, a émis des garanties pour un montant record de 3,2 milliards de dollars durant cet exercice, poursuivant ainsi une tendance amorcée de forte croissance. Le soutien de la MIGA aide à mobiliser les investissements directs étrangers dans les pays en développement. Les engagements en Afrique subsaharienne – grande priorité de la Banque – ont atteint un niveau record de 15,1 milliards de dollars durant l'exercice 2014 contre 14,7 milliards de dollars lors de l'exercice précédent. Durant l'exercice 2014, les engagements de la banque en Afrique comprenaient 10,2 milliards de dollars de l'IDA et 420 millions de dollars de la BIRD, plus de 4 milliards de dollars de l'IFC et 516 millions de garanties de la MIGA en faveur de projets dans la région. ●

**L'année 2014 est aussi faste en matière de services et conseils pour l'IFC.**

toutes les ressources non engagées d'IDA-16 l'ont été au cours de cet exercice budgétaire. Les prêts combinés de la BIRD/IDA durant l'exercice 2014 sont de



## ÉCO

L'inspiration au quotidien

→ Transférer à un ami

**Les Inspirations ÉCO**  
Mercredi 25 Décembre 2013

FCP CAPITAL MONETAIRE  
NOTÉ PAR  
STANDARD AND POOR'S

Af

Sécurité et transparence  
pour une confiance durable

BMCE CAPITAL  
GESTION

Benkirane menace de dissoudre la seconde Chambre f s

Le Chef du gouvernement n'a visiblement pas encore digéré le rejet par la Chambre des conseillers du PLF 2014. C'est en tout cas ce que laisse transparaître sa réaction hier au sein de la Chambre des conseillers où il répondait aux questions des parlementaires à l'occasion de la séance mensuelle des questions orales au Chef du gouvernement. Benkirane a qualifié ce rejet «d'absurde» avant de proposer la dissolution de cette chambre du Parlement. Pour le chef du groupe parlementaire du PAM, Hakim Benchemas, il va falloir organiser les élections locales, un chantier sur lequel le gouvernement tâtonne selon le conseiller au titre du parti du tracteur.

FLUKE

Le Spécialiste de la Mesure de Précision au Maroc

Instrumentation    Métrologie    Gestion de l'Énergie

Vers un Davos arabe f s

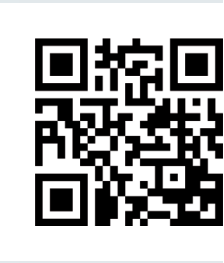
L'Union des banques arabes planche actuellement sur la création et l'organisation d'un grand forum économique arabe, «qui serait l'équivalent de Davos et qui réunirait tous les secteurs économiques, bancaire, commercial, industriel, touristique et énergétique». D'après les initiateurs du projet, la première session du Davos arabe pourrait se dérouler au Qatar, à condition que l'initiative aboutisse.

La Chine demande un ALE avec le Maroc f s

Un accord de libre-échange avec... la Chine. Voilà qui semble a priori une mission suicide pour l'économie marocaine, à tel point que la question n'avait jusque là jamais été évoquée, par le Maroc en tout cas. L'information est tombée lundi : la Chine propose de discuter les modalités d'un accord de libre-échange avec le Maroc, afin de «promouvoir un développement sain et ordonné» du commerce bilatéral entre les deux pays. Le souverain a été invité par le Président chinois pour une visite officielle, afin de «Sceller un partenariat stratégique». A priori déséquilibré, seuls des investissements chinois pourraient rendre l'accord profitable.

Les aviculteurs montent au front f s

Les collatéraux de la fiscalisation de l'agriculture et ce sont les...  
de la mise œuvre de l'imposition de l'agriculture, le...  
à la filière avicole. «Le projet de loi de finances...  
fiscale les considère comme de simples...  
la Fédération interprofessionnelle du...  
ances, p... riettit d...



Abonnez-vous à la Newsletter/Alerte «Les ÉCO» et recevez l'essentiel de l'actualité économique et financière

# CAHIER DE L'INTÉGRATION

## Formation professionnelle

# Ce «knowledge» que le Maroc vend au sud du Sahara

Le savoir est devenu un important maillon de la diplomatie économique du royaume auprès des économies subsahariennes. L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail, (OFPPT) est devenu la structure de mise en œuvre de cette politique de rapprochement par la formation et le transfert de savoir-faire. Cartographies de la stratégie d'internationalisation de l'Office.

### GUINÉE

En mars dernier, c'est une délégation d'experts de l'Office qui a mené à Conakry une mission de diagnostic du dispositif de formation professionnelle guinéen, qui a abouti à un plan d'action arrêté conjointement, matérialisé par la signature d'une convention spécifique d'application. Ce partenariat prévoit plusieurs niveaux d'intervention, dont principalement la formation initiale de 100 jeunes Guinéens dans les établissements de formation de l'OFPPT, à partir de septembre 2014. Il est également prévu la formation dans les structures centrales, régionales et établissements de formation relevant de l'OFPPT des 30 formateurs et gestionnaires d'établissements, l'accueil en formation initiale de 200 élèves formateurs dans des secteurs prioritaires, sur les 3 années à venir, ainsi que l'accompagnement de 60 directeurs de centres de formation à l'implantation des programmes de formation. L'organisation d'actions de formation continue est également au menu de cette coopération, au profit de 104 formateurs, au Maroc, selon les priorités qui seront définies par la partie guinéenne.

Par ailleurs, l'Agence marocaine de coopération internationale octroiera des bourses d'études aux jeunes stagiaires en formation à l'OFPPT, à l'instar des stagiaires des autres pays africains.

### MALI

La dernière convention en date



avec ce pays a été conclue avec le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) du Mali. Cet accord fait partie des dix sept autres fi-

**Cette coopération est aussi portée par de grandes entreprises publiques et privées marocaines.**

nalises en marge de l'étape malienne de la dernière tournée royale en Afrique subsaharienne. L'Office s'engageait ainsi à accompagner ce partenaire du royaume dans la restructuration du dispositif public de formation professionnelle. Des experts de l'OFPPT ont effectué le déplace-

ment au Mali pour faire l'état des lieux et définir les besoins de la partie malienne. L'OFPPT a décidé d'accueillir, à partir de cette année, 50 jeunes Maliens par an pour les former dans les secteurs jugés prioritaires par le partenaire malien.

### AU GABON

C'est sur ce terrain que devrait se jouer la coopération entre l'OFPPT et le gouvernement gabonais. En mai dernier, les deux parties finalisaient une convention de partenariat. Selon les termes de l'accord, l'Office devrait accompagner le gouvernement gabonais dans l'intégration des technologies de l'information dans le système de formation professionnelle. Les principaux axes opérationnels de cette convention sont l'assistance du gouvernement gabo-

mais à la mise en place des plateformes IT Academy Microsoft dans le domaine des TIC», la formation et la certification en technologies de l'information Microsoft de 5.000 compétences gabonaises par an, ainsi que l'accompagnement à la mise en place de centres de certification sur les technologies de l'information de Microsoft à la République du Gabon.

### TCHAD

L'Office a mené la formation de cadres tchadiens dans les domaines du textile habillement/cuir, entrant dans la mise en œuvre d'une convention signée en novembre 2012. La formation, qui concernait 8 stagiaires tchadiens, avait pour objectif d'apporter aux stagiaires tchadiens une formation initiale technique et pratique dans différentes spécialités du cuir et du textile, de les faire bénéficier de l'expertise reconnue de l'OFPPT dans la formation professionnelle et acquérir les nouvelles techniques, afin de maîtriser les procédés modernes dans les deux secteurs. À leur retour au Tchad, ces stagiaires ont des objectifs de gestion et d'encadrement de la production d'une usine de confection déjà opérationnelle et participeront au démarrage d'une usine de chaussures à N'Djaména. Les formations se sont déroulées au Complexe de formation dans le textile habillement de Ben Msick à Casablanca, dans les filières du textile habillement et du cuir, des niveaux «Qualification», «Technicien» ou «Technicien spécialisé».

●●●  
**27 accords de coopération ont été conclus entre l'OFPPT et plusieurs pays subsahariens.**



LARBI

# BENCHEIKH

Directeur général de l'OFPPT

«Nous avons réalisé un nombre important de projets de coopération»

**Les ÉCO : Quel rôle peut jouer la formation professionnelle dans le renforcement de la présence économique marocaine en région subsaharienne ?**

**Larbi Bencheikh :** L'OFPPT, qui a développé au fil des années une grande expertise et un savoir-faire, répondant à des normes et standards internationalement reconnus, s'est très tôt inscrit dans la droite ligne des orientations royales en matière de renforcement de la coopération entre pays africains. Cette approche royale, marquée par le déploiement d'une véritable diplomatie économique, a vu l'adhésion et l'implication des grandes entreprises marocaines publiques et privées, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud solidaire et pérenne, tournée vers les problématiques de développement économique et humain. L'OFPPT ne pouvait que se mobiliser pour contribuer, au vu de l'expérience avérée développée en matière de formation professionnelle, à la consolidation des liens de partenariat durable avec les pays africains. A ce titre, l'apport de l'expertise marocaine en

termes d'amélioration des systèmes de formation professionnelle, de renforcement d'adéquation par rapport aux besoins en compétences des secteurs économique et d'échanges de bonnes pratiques est devenu un relais important de la présence marocaine dans les pays subsahariens. En effet, l'OFPPT s'est mobilisé, depuis 2001, pour apporter l'appui nécessaire à ses partenaires des pays africains opérant dans le secteur, en mettant à leur disposition son savoir-faire et son expérience cumulée au fil des années, en vue de les aider à promouvoir leur économie par la formation de ressources humaines qualifiées. Ainsi, nous avons réalisé un nombre important de projets de coopération qui ont permis d'asseoir une collaboration fructueuse et pérenne en faveur du développement des compétences de ces pays.

**Ce rôle donne une dimension internationale aux activités de l'Office. Stratégiquement, comment comptez-vous vous adapter à cette**

**nouvelle donne ?**

C'est une dimension dont nous sommes fiers et renforce l'aura de notre pays en Afrique. L'OFPPT a, depuis 2002, conclu 27 accords, entre conventions cadres et conventions spécifiques, avec plusieurs partenaires africains, tels que la Mauritanie, le Burkina Faso, la Guinée Équatoriale, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, Sao Tomé et Príncipe, le Cameroun, le Tchad, le Gabon et le Mali, ...Trois de ces conventions ont été signées devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors de sa tournée africaine en février et mars derniers, avec le Mali, la Guinée Conakry et le Gabon. Avec ces pays, nous menons un nombre important de projets de coopération allant de l'accueil de jeunes stagiaires en formation initiale, la formation du personnel formateur et d'encadrement technico-pédagogique, à la formation continue ainsi que des actions d'ingénierie de formation initiale et continue. L'objectif étant une mise à niveau de leur dispositif de formation initial et continue. De par l'accueil en formation ini-

tiale des stagiaires africains dans nos établissements le cadre du partenariat avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), d'autres actions d'assistance technique et d'ingénierie de formation sont réalisées dans le cadre de conventions bilatérales.

**Les besoins en formation ont fortement évolué dans une Afrique en pleine émergence économique. Comment se fera l'accompagnement de cette dynamique ?**

Effectivement, notre continent est en pleine mutation; les besoins en formation et en qualifications sont de plus en plus pointus. À l'OFPPT, nous avons adopté des stratégies différenciées, pour l'accompagnement des différents plans de développement sectoriels du Maroc, basés sur l'accroissement de l'offre de formation, une ingénierie adaptée et la création d'établissements de dernière génération, avec l'appui et l'implication des professionnels des différents secteurs.

Nous mettons cette expertise au service de l'Afrique, en vertu des termes des conventions et accords signés par l'OFPPT. Le dernier exemple en date est justement porté sur l'intégration des technologies de l'information dans le système de formation professionnelle, notamment à travers l'implantation des plateformes IT Academy Microsoft et Certification en Technologies de l'Information, à l'échelle Africaine.

Le protocole d'accord que nous avons signé le 18 juin avec Microsoft Afrique Moyen-Orient vise à appuyer l'action de l'OFPPT dans les pays africains, pour plusieurs objectifs. D'abord, la mise en place de plateformes IT Academy pour la formation dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, la formation et la certification en technologies de l'information, ainsi que l'accompagnement de ces pays à la mise en place et à la pérennisation des centres de certification en TIC. Une 1ère convention a été signée, le 23 mai 2014 à Libreville, avec le département gabonais en charge de la formation professionnelle, à l'occasion du 3ème New York Forum Africa 2014, en présence d' Ali Bongo Odimba, président gabonais.

●●●  
**L'OFPPT a mis en place des stratégies à la carte adaptées aux besoins des différents pays.**



BILLET

**Thierry Ekouti,**  
Dir. pub - Le Quotidien de  
l'Économie (Cameroun)

# Les prix des hydrocarbures revus à la hausse

● Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, l'État a réduit ses subventions aux produits pétroliers à la pompe, ce qui a entraîné un réajustement des prix du carburant et du gaz domestique.

## Étonnante approche

Ce qui est le plus étonnant dans la décision que vient de prendre le gouvernement camerounais en ce qui concerne les prix des produits pétroliers à la pompe est l'approche utilisée, beaucoup plus que ne l'est l'augmentation proprement dite des prix. Tous les acteurs sociaux (associations de consommateurs, patronat, syndicats des transporteurs, etc.) sont unanimes aujourd'hui pour dire qu'ils n'ont pas été consultés avant ce réajustement des prix. En effet, ce n'est que jeudi dernier, soit deux jours après l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, que ces corps sociaux ont été conviés à une réunion pour être invités à contribuer à calmer la tension qui ne cesse de monter au sein de la population depuis l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. Il eût été pourtant plus efficace d'effectuer cette consultation en amont, ce qui aurait permis à toute la communauté nationale de choisir ensemble la stratégie et le taux d'augmentation qui seraient les plus faciles à digérer par les consommateurs. Par ailleurs, c'est par un banal communiqué que ce réajustement des prix est porté à la connaissance du public. Or, l'information tombe au moment où siège une session ordinaire du Parlement. Aussi se demande-t-on pourquoi un tel projet n'a pas été soumis à l'appréciation des députés et des sénateurs... Il est incontestable qu'une campagne d'explication préalable aurait permis de faire comprendre le bien-fondé de cette mesure aux populations et éviter les remous sociaux que tout le monde redoute maintenant. ●



Comme souhaité par les institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international et Banque mondiale), les prix des produits pétroliers à la pompe ont été revus à la hausse sur toute l'étendue du territoire camerounais à la faveur d'un communiqué du gouvernement signé du secrétaire général des services du premier ministre et rendu public le 30 juin dernier. Cette mesure qui est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet fait passer le prix du litre de super de 569 à 650 FCFA, le litre de gasoil de 520 à 600 FCFA et la bouteille de gaz domestique de 6.000 à 6.500 FCFA. Soit une augmentation respective de 14,23%, 15,38% et 8,53%. Le seul produit qui échappe à cette inflation est le pétrole lampant dont le prix reste inchangé à 350 FCFA le litre. Pour s'expliquer, le gouvernement indique : «ce réajustement répond à la nécessité de prendre en compte l'augmentation continue des cours du pétrole sur le marché international et de réduire la charge toujours plus forte sur le budget de l'État de la subvention des prix du carburant qui prive la communauté nationale des ressources nécessaires à la réalisation de nombreux projets sociaux, éducatifs et infrastructurels». Depuis 2008 et les émeutes dites de la faim qui avaient secoué le pays, les prix des hydrocarbures à la pompe avaient été bloqués par un mécanisme de subvention par le budget de

l'État. «Ce mécanisme a coûté à l'État 1.200 MMFCFA (2,4 milliards de dollars), entre 2008 et 2013 et 157 MMFCFA (314 millions de dollars) pour les six premiers mois de l'année en cours», indique le ministre de la Communication, Issa Tchiroma Bakary. Une situation devenue tellement intenable que l'unique raffinerie de pétrole est au bord du gouffre, ne parvenant plus à payer ses fournisseurs. Dans une communication spéciale sur la question, Issa Tchiroma Bakary fait remar-

**Ces réajustements interviennent au lendemain d'une nouvelle mission du FMI au Cameroun.**

quer que le montant cumulé de ces subventions représente 120% du budget d'investissement public de l'année 2014, cinq fois le budget des travaux publics et quatre fois le budget de l'éducation. Ces réajustements interviennent au lendemain d'une nouvelle mission du FMI au Cameroun au cours de laquelle cette institution a recommandé pour la énième fois au pays de cesser ses subventions aux prix des hydrocarbures. L'argument principal avancé étant que ces sub-

ventions profitent essentiellement aux couches aisées de la population, propriétaires de véhicules. Toutefois, Yaoundé dit avoir pris la décision de ces réajustements en toute souveraineté. Indiquant pour preuve le fait que la subvention n'a pas été supprimée, mais réduite de manière «à permettre au budget de l'État de mieux la supporter». Ainsi, apprend-on, les caisses de l'État continuent de supporter 175 FCFA sur le litre du super, 170 FCFA sur le litre du gasoil, 355 FCFA sur le litre de pétrole lampant et 2.730 FCFA sur la bouteille de gaz domestique. Et comme mesure compensatoire, l'État a décidé de réduire de 50% les montants de l'impôt libérateur, de la taxe de stationnement et de la taxe à l'esieu. Il prévoit aussi la revalorisation des salaires des agents publics et du salaire minimum interprofessionnel garanti qui est actuellement le plus bas de l'Afrique centrale. Hélas ! Les populations et la société civile ont mal accueilli cette hausse des prix et trouvent ces compensations insuffisantes. Edouard Yetchang, président d'un syndicat des transporteurs, reproche

au gouvernement un manque de concertation avec les autres corps sociaux. L'économiste Dieudonné Essomba redoute une augmentation généralisée des tarifs du transport public et des prix des marchandises sur les marchés. Aussi le ministre du Commerce a-t-il entrepris de faire le tour des marchés des grandes villes pour sensibiliser les commerçants. De son côté, le ministre des Transports a organisé jeudi dernier une réunion avec les syndicats du secteur sans réussir à calmer les esprits. Laissant planer le spectre de la grève de la faim qui, du 25 au 28 février 2008, avait paralysé la quasi-totalité du pays, faisant plusieurs dizaines de victimes au terme d'une violente répression. ●

PAR **JULIEN CHONGWANG**  
Le Quotidien de l'Économie -  
Douala - Cameroun





WACEF

# BENTAIBI

Avocat d'affaires, spécialiste des projets d'infrastructures énergétiques chez Naciri & Associés Allen&Overy

## Législations, l'Afrique du Nord en avance

**Les ÉCO :** Le continent connaît un important déficit en investissements dans le secteur de l'énergie. Est-ce essentiellement dû à un retard réglementaire ?

**Wacef Bentaibi :** Sur cet aspect, il faut savoir qu'il n'y a pas d'homogénéité entre les économies africaines. Les situations varient en fonction des régions. Pour la région subsaharienne, par exemple, il est clair que le taux d'électrification des économies est encore bien en deçà de la demande réelle et potentielle (- 40%). Nous sommes là sur des marchés où il y a encore du potentiel et du travail à faire, aussi bien au niveau du développement des investissements, mais aussi d'amélioration des dispositifs réglementaires. En Afrique du Nord, par contre, nous sommes sur des marchés un peu plus matures, au niveau desquels se posent des enjeux plus avancés comme l'intégration du renouvelable dans les bouquets énergétiques nationaux. Cela se traduit aussi sur le plan réglementaire par des législations relativement plus sophistiquées que ce que l'on pourrait retrouver dans certaines économies subsahariennes. C'est le cas du Maroc par exemple qui s'est doté sur les dix dernières an-

nées d'un ensemble de textes dont une loi sur les énergies renouvelables ainsi qu'une réglementation en matière de concession de la production électrique par l'ONEE auprès d'opérateurs du secteur privé, comme cela a été le cas pour le projet de JLEC. Ce modèle sera d'ailleurs dupliqué à d'autres projets dans la filière éolienne en l'occurrence. Le Maroc est donc un de ces modèles d'économie africaine à avoir réussi à mettre en place le cadre réglementaire favorable aux investissements étrangers dans le secteur énergétique. Il n'y a donc pas d'uniformité au niveau du continent quant il s'agit de cadre réglementaire.

**Vous parvenez tout de même à accompagner vos clients, en dépit de ces inégalités...**

Nous sommes évidemment amenés à opérer dans ces différents contextes. En région subsaharienne, par exemple, nous intervenons au Togo, en Côte d'Ivoire et en Mauritanie. Ces juridictions là ont également fait beaucoup d'efforts pour mettre à jour leur dispositif réglementaire et législatif pour le secteur de l'énergie. Cela a contribué évidemment à sécuriser le climat des affaires dans ces pays et permettre aux investis-

seurs étrangers de pouvoir disposer d'une visibilité sur le cadre réglementaire de ces pays. Il faut savoir de toute façon que les références sont généralement les mêmes, entre les pays de juridictions francophones et d'autres de juridictions anglophones. Nous disposons bien sûr des ressources pour répondre aux besoins d'expertises réglementaires qui pourraient se présenter dans des marchés d'Afrique anglophone, comme l'Afrique du Sud et le Nigéria. Si on devait prendre les législations les plus avancées, ce serait certainement les pays d'Afrique du Nord et quelques économies d'Afrique anglophone comme le Nigéria et l'Afrique du Sud, que je viens de citer. Ces pays ont des secteurs énergétiques très dyna-

miques, ce qui se traduit par des cadres réglementaires et juridiques globalement élaborés. Ce qu'il faut retenir cependant et qui est positif, c'est qu'il y a une certaine tendance d'uniformisation de ces réglementations. Le principal challenge, dans ces pays, ce serait plutôt celui de l'application. Nous nous retrouvons en effet parfois dans des juridictions où il y a peu de jurisprudence et de précédents en termes de grands projets d'investissement dans le secteur de l'énergie. Dans ces cas de figure, nous nous reposons généralement sur l'expertise de réseaux d'avocats locaux.

**Allen&Overy est installé à Casablanca depuis trois ans. Le continent serait-il devenu subitement attractif ?**

Nous avons toujours été présents en Afrique à travers nos cabinets londoniens et parisiens. Ce qui a changé c'est que les réalités et le volume d'affaires et la demande générés par le marché africain a fortement évolué ces dernières années. Cela a fait qu'il fallait absolument disposer d'une proximité avec ce marché afin de garder le lien avec notre clientèle locale. On accompagne ainsi depuis trois ans déjà l'évolution de l'économie africaine à travers plusieurs opérations corporate de fusions-acquisitions. Nous avons également énormément de clients historiques marocains qui ont cette volonté d'aller sur les marchés subsahariens et que nous accompagnons sur ces environnements. À ce stade, nous sommes sur des répartitions équilibrées entre les opérations sud-sud et celles qui viennent de en dehors du continent, en termes de volumes d'affaires.



**Le Maroc s'est doté d'une loi sur les énergies renouvelables.**

### Allen&Overy à l'Africa Energy Forum

**Le cabinet international d'avocats d'affaires a participé du 18 au 20 juin dernier à la 16<sup>e</sup> édition de l'Africa Energy Forum (AEF), à Istanbul, en Turquie. L'évènement se veut une plateforme internationale où donneurs d'ordre publics, opérateurs privés industriels et institutions de financement se retrouvent pour se pencher sur les défis du secteur énergétique africain. La promotion des investissements dans les infrastructures énergétiques, en l'occurrence, est parmi les thématiques phares. AEF a également présenté des opportunités de développement de partenariats entre les investisseurs internationaux dans le but de mettre en place des projets d'envergure à même de relever le niveau de développement énergétique du continent.**

## ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE MAROC ET LE MALI (EN MILLIERS DE DH)

	2009	2010	2011	2012	ÉVOL. MOY. 09/12	JAN. DÉC. 12	JAN. DÉC. 13	ÉVOL. 13/12
Importations	54425	34560	24377	8313	-43,95%	8313	28801	246,46%
Part dans les importations globales (%)	0	0	0	0	-	0	0	-
Exportations	167720	449878	431480	298032	44,4%	298032	339994	14,08%
Part dans les exportations globales (%)	0	0	0	0	-	0	0	-
Solde	113295	415319	407103	289719	78,59%	289719	311193	7,41%

SOURCE : OFFICE DES CHANGES

FICHE PAYS  
MALI**Taille**  
16,8 millions de consommateurs**Monnaie**  
franc cfa**PIB**  
11,3 milliards de dollars US**Croissance PIB**  
4,8% en 2013, 7,4% en 2014 (prévisionnel)**Région économique**  
Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**Doing Business 2014 :**  
155<sup>e</sup> mondial sur 189 pays (153<sup>e</sup> au DB2013)

# Au Mali, c'est un nouveau départ

● Le pays semble confirmer son retour sur la scène économique continentale avec 7,4% de croissance attendue cette année. La récession est désormais un vestige du passé. La mobilisation des bailleurs de fonds et la relance de l'aide au développement sont les principaux facteurs de redémarrage.

Le coup de pouce financier de la communauté internationale aurait-il commencé à porter ses fruits? Ce pays d'Afrique de l'Ouest relègue la récession aux oubliettes et s'attend pour 2014 à une croissance de plus de 7%, selon les projections de Coface. La reprise de l'aide au développement devrait également permettre de relancer les dépenses publiques et stimuler les secteurs affectés par la crise (construction, services, commerce). De plus, le secteur agricole affiche de bonnes performances de productivité, au terme de la campagne agricole 2013-14, notamment pour la fi-

lière du coton. Dans le secteur minier, l'exploitation de l'or, une des principales richesses du sous-sol malien, devrait continuer à attirer les investissements. C'est le cas des mines de Loulo-Gounkoto (RandGold Re-

**La faiblesse des administrations fiscale et douanière a perturbé la collecte fiscale.**

sources), de Syama (Resolute Mining) et grâce à la prolongation des concessions d'Anglo-Gold Ashanti sur la mine de Sadiola. En 2013, la hausse de la production vivrière et le rétablis-

sement des circuits d'approvisionnement ont fortement réduit l'inflation. Dans ces conditions, mais aussi sur la base de la baisse des prix céréaliers, la Banque centrale a assoupli les conditions de financement en septembre 2013. L'inflation devrait rester assez faible en 2014, l'économie continuant de bénéficier de la dissipation de l'impact inflationniste de la crise.

**Indicateurs macro**

Les indicateurs macroéconomiques du pays sont très mitigés. Le déficit budgétaire s'est accentué en 2013, sous l'effet des dépenses sociales de reconstruction. De plus, la faiblesse des administrations fiscale et douanière a contrarié la collecte fiscale. Le déficit devrait

●●●  
**Le déficit budgétaire s'est accentué en 2013, sous l'effet des dépenses sociales de reconstruction.**

se maintenir pour l'année en cours. Le financement des besoins sécuritaires et des initiatives de réconciliation alourdissent la liste des dépenses courantes et d'investissement (infrastructures routières, énergie, irrigation, éducation, santé). Toutefois, les efforts de réformes et la prudence budgétaire qui ressortent du budget 2014, voté en octobre 2013, devraient modérer la hausse du déficit. Avec l'appui du FMI, le pays devrait pouvoir améliorer la gestion de ses finances publiques. Il est prévu d'accroître les recettes par l'amélioration du recouvrement des impôts, la réduction des exonérations, l'arrêt des subventions à l'énergie (un transfert ciblé aux ménages à faibles revenus est prévu à titre de mesure d'atténuation). Enfin, le niveau de la dette publique reste remarquable, mais le risque souverain semble maîtrisable, grâce aux prêts concessionnels dont a bénéficié le pays. ●

**Risque pays**

**Un environnement sécuritaire très fragile :** Le Mali est passé par une période d'instabilité marquée par le coup d'État de mars 2012 et la prise de contrôle du nord du pays par les rebelles touaregs du MNLA et les groupes djihadistes (AQMI, Ansar Eddine, Mujao). L'intervention militaire d'une coalition en janvier 2013, sous commandement français et sous mandat de la communauté internationale, a permis de mettre fin aux mouvements séditionnels et de réinstaurer en partie l'intégrité du territoire malien. La normalisation politique a été concrétisée par la prestation de serment d'Ibrahim Boubacar Keita comme président en août 2013. À la différence du scrutin présidentiel, les élections législatives de décembre 2013, qui ont conforté le parti au pouvoir, ont peu mobilisé la population. L'environnement sécuritaire reste fragile dans le nord du pays, où sévissent encore des groupuscules islamistes. Par ailleurs, l'autorité de l'État n'est pas encore totalement rétablie sur toutes les villes du nord, à l'image de Kidal, où le climat sécuritaire s'est fortement dégradé. Le MNLA qui était censé contrôler la ville ne parvient que difficilement à assurer la sécurité des personnes et des biens. Les enlèvements continuent et deux journalistes de RFI ont été assassinés en novembre 2013. Le risque d'une nouvelle confrontation entre l'armée et les résurgences du MNLA, sur la question de Kidal, est réel.